

Note de service à l'attention des écoles objet : Oreillons

(School Memo re: Mumps)

À : Élèves, parents et personnel des écoles d'Alberta

De la part des médecins-conseils en santé publique des services de santé de l'Alberta

Date : 21 fév. 2017

Les épidémies d'oreillons qui sévissent depuis quelques mois dans le Manitoba et aux États-Unis sont un rappel que les infections qui peuvent être prévenues grâce à un vaccin, y compris les oreillons, représentent toujours un risque sanitaire, même ici dans l'Alberta. Afin de réduire les risques pour votre enfant et pour nos communautés, nous devons nous assurer que le plus d'Albertains possible sont à jour dans leur immunisation contre les oreillons. C'est valable pour vous, et pour vos enfants.

Les oreillons sont une infection virale contagieuse qui provoque souvent des gonflements et des douleurs au niveau de la mâchoire (une joue, ou même les deux, peut sembler gonflée). Certaines personnes atteintes des oreillons n'auront pas de gonflement des glandes, et certains auront l'impression d'avoir attrapé un mauvais rhume ou la grippe.

Les oreillons se transmettent lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue près de vous, ou bien qu'elle partage de la nourriture ou une boisson avec vous. Une personne atteinte des oreillons peut transmettre le virus sept jours avant l'apparition des symptômes, et neuf jours après. Cependant, il est plus vraisemblable que le virus soit transmis un ou deux jours avant l'apparition des symptômes, ou cinq jours après.

Même si les oreillons disparaissent généralement naturellement en environ 10 jours, dans certains cas, ils peuvent provoquer de graves complications qui affectent le cerveau (méningite), les testicules (orchite), les ovaires (ovarite), ou le pancréas (pancréatite). Ces complications peuvent avoir des effets durables tout au long de la vie.

Les oreillons peuvent être prévenus grâce à l'immunisation (vaccin).
(Mumps can be prevented through immunization (vaccine).)

Le vaccin RRO (rougeole, rubéole, oreillons), et le vaccin RRO-Var (rougeole, rubéole, oreillons et varicelle) peuvent tous les deux protéger contre les oreillons. La plupart des enfants sont vaccinés dans leur enfance dans le cadre du programme de vaccination habituel. La première dose est administrée à un an, et la seconde à quatre ans.

Le vaccin est sûr, et il est efficace. Quand le vaccin contre les oreillons n'existait pas, les oreillons étaient une maladie d'enfance courante au Canada et aux États-Unis.

Protégez-vous, et protégez vos enfants :
(Protect yourself, and your children:)

1. Vérifiez votre dossier d'immunisation, ainsi que ceux de vos enfants pour confirmer que vous et vos enfants êtes bien à jour dans vos vaccins. Appelez Health Link (811) si vous ne savez pas comment trouver ou vérifier votre dossier d'immunisation, ou si vous voulez savoir comment prendre rendez-vous pour une immunisation. Voici quelques recommandations spécifiques aux oreillons :
 - Les enfants doivent recevoir une dose de vaccin à l'âge de 12 mois, et une seconde dose entre quatre et six ans. À six ans, tous les enfants de l'Alberta devraient avoir reçu deux doses de vaccin contre les oreillons.
 - Les adultes (18 ans et plus) nés en 1970 ou après devraient avoir reçu au moins une dose de vaccin contre les oreillons. (Remarque : les étudiants de niveau postsecondaire de cet âge et tous les travailleurs des soins de santé devraient recevoir deux doses.)
 - Les personnes nées avant 1970 sont considérées comme immunisées car les oreillons étaient extrêmement courants avant que le vaccin ne soit accessible. (Remarque : les étudiants de niveau postsecondaire de cet âge devraient recevoir une dose; tous les travailleurs des soins de santé devraient recevoir deux doses.)
2. Toute personne présentant des symptômes comme des douleurs en mâchant ou en avalant, ou des gonflements de la joue ou de la mâchoire doivent appeler Health Link (811) ou un médecin pour demander une évaluation et envisager de se faire tester. Si vous pensez que vous ou votre enfant avez les oreillons, appelez et expliquez vos symptômes avant de vous rendre au cabinet du médecin.

3. Toute personne présentant les symptômes ci-dessus doit rester chez elle et ne pas aller à l'école ou au travail pendant 5 jours à partir du début du gonflement.
4. Pour empêcher la transmission de l'infection, veuillez toujours vous conformer à ces principes :
 - Insistez sur l'hygiène des mains : lavez-vous souvent les mains avec du savon et de l'eau, ou utilisez un désinfectant pour mains à base d'alcool.
 - Évitez de partager des objets qui pourraient être contaminés avec de la salive (par ex., des bouteilles d'eau, verres, couverts, etc.).
 - Nettoyez et désinfectez les surfaces qui sont souvent touchées (par ex., les poignées de porte).
 - Toussez ou éternuez dans un mouchoir ou dans votre avant-bras, pas dans votre main.

Pour plus d'informations sur le programme d'immunisation des enfants, et sur les maladies contre lesquelles cette immunisation protège, visitez le site www.immunizealberta.ca.

Nous vous remercions de votre collaboration pour assurer la bonne santé des enfants et communautés de l'Alberta.

Cordialement,

Dr Albert de Villiers, médecin-conseil principal en santé publique de la région Nord
Dr Chris Sikora, médecin-conseil principal en santé publique de la région d'Edmonton
Dr Deena Hinshaw, médecin-conseil principal en santé publique de la région centrale
Dr David Strong, médecin-conseil principal en santé publique de la région de Calgary
Dr Vivien Suttorp, médecin-conseil principal en santé publique de la région Sud
Dr Wadieh Yacoub, médecin-conseil principal de la direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits

School Memo re: Mumps

*To: Students, Parents and Staff of Alberta Schools
From the Alberta Medical Officers of Health*

Date: 2017-Feb-21

Outbreaks of mumps in Manitoba and the United States in the past several months are a reminder that vaccine-preventable infections, including mumps, are still a risk to health, including here in Alberta. To reduce the risk to your child, and our communities, we need to ensure as many Albertans as possible are up to date with their mumps immunization. This includes yourself, and your children.

Mumps is a contagious viral infection that can often cause swelling and pain in the jaw (one or both cheeks may look swollen). Some people with mumps won't have gland swelling, and some may feel like they have a bad cold or influenza instead.

Mumps is spread when an infected person coughs or sneezes near you or shares food or drinks with you. A person with mumps can spread the virus seven days before and for nine days after symptoms start, though it is most likely to spread the virus one to two days before and five days after symptoms start showing.

Although mumps usually goes away on its own in about 10 days, in some cases, it can cause serious complications that affect the brain (meningitis), the testicles (orchitis), the ovaries (oophoritis), or the pancreas (pancreatitis). These complications can have life-long effects.

Mumps can be prevented through immunization (vaccine).

The MMR (measles, mumps, and rubella) vaccine, and the MMRV (measles, mumps, rubella, and varicella [chickenpox]) vaccine, both protect against mumps. Most children get these vaccines as part of their routine childhood shots. The first dose is given at age one, and a second dose at age four.

The vaccine is safe, and is also effective. Before the mumps vaccine existed, mumps was a common childhood disease in Canada and the United States.

Protect yourself, and your children:

1. Check your own and your children's immunization records to be sure that you and your children are up to date on your vaccines. Call Health Link (811) if you are unsure how to find or check your immunization records, and/or to learn how to make an appointment for immunization. Mumps-specific recommendations include:
 - Children should receive one dose of vaccine at 12 months of age, and a second dose between four years and six years of age. By the age of six, all Albertan children should have received two doses of mumps-containing vaccine.
 - Adults (18 years of age and older) and born in 1970 or later should have at least one dose of mumps-containing vaccine. (Note: two doses are recommended for post-secondary students of this age and for all healthcare workers)
 - Those born before 1970 are assumed to be immune due to the fact that mumps was extremely common prior to vaccine being available. (Note: one dose is recommended for post-secondary students of this age; two doses are recommended for all healthcare workers).
2. Anyone with symptoms of pain on chewing or swallowing and/or swelling of the cheek or jaw should call Health Link (811) or a doctor to book an assessment and consideration of testing. If you think that you or your child has mumps, be sure to call ahead and explain the symptoms before you go to a doctor's office.
3. Anyone with symptoms as above should stay home from school/work for 5 days from the start of swelling.
4. To prevent spreading infections, always:
 - Practice good hand hygiene – wash hands often with soap and water, or use alcohol hand rub.

- Avoid sharing items that could be contaminated with saliva, such as water bottles, drinking glasses, utensils, etc.
- Clean and disinfect surfaces that are touched often (e.g. door handles).
- Cover coughs or sneezes with a tissue or a forearm, not your hand.

For more information on routine childhood immunization, and the diseases that these immunization prevent, visit www.immunizealberta.ca.

We thank you for your collaboration in keeping Alberta's children, and our communities, healthy.

Sincerely –

Dr. Albert de Villiers, North Zone Lead Medical Officer of Health
Dr. Chris Sikora, Edmonton Zone Lead Medical Officer of Health
Dr. Deena Hinshaw, Central Zone Lead Medical Officer of Health
Dr. David Strong, Calgary Zone Lead Medical Officer of Health
Dr. Vivien Suttorp, South Zone Lead Medical Officer of Health
Dr. Wadieh Yacoub, First Nations and Inuit Health Branch Medical Officer of Health